



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre le VIH

Question écrite n° 10742

Texte de la question

M. Bastien Lachaud alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la baisse inquiétante de l'aide publique au développement (APD) et le désengagement de la France dans la lutte mondiale contre le VIH dans le cadre de la huitième reconstitution du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'aide publique au développement constitue un instrument essentiel de solidarité internationale et un pilier de la diplomatie française en matière de santé mondiale. Or, en 2025, l'APD a été l'un des budgets de l'État les plus sévèrement amputés et le dernier projet de loi de finances pour 2026 prévoit une nouvelle baisse drastique de 704 millions d'euros, soit de 16 points. Cette décision intervient alors que les besoins en santé mondiale n'ont jamais été aussi pressants, notamment dans le cadre de la huitième reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, prévue en novembre 2025 en marge du sommet du G20. Les organisations associatives nationales et internationales, telles que Sidaction, AIDES et Coalition PLUS, alertent sur les conséquences tragiques de ce recul : ruptures d'approvisionnement en traitements, accès restreint au dépistage et à la prévention et risque de reprise des épidémies dans les pays les plus vulnérables. Selon l'ONUSIDA, la baisse des financements internationaux pourrait provoquer 6,6 millions de nouvelles infections à VIH et 4,2 millions de décès supplémentaires d'ici 2029. En 2025, selon l'ONUSIDA, 9,2 millions de personnes qui vivent avec le VIH n'ont toujours pas accès à ce jour aux traitements antirétroviraux. La France, pays fondateur et deuxième contributeur historique du fonds mondial, a pourtant longtemps incarné une diplomatie de solidarité et de santé. Réduire son engagement financier met en péril des décennies de progrès et affaiblit le rôle de la France sur la scène internationale. De plus, la suppression en 2025 de l'affectation des recettes issues des taxes de solidarité internationale, taxe sur les transactions financières et taxe sur les billets d'avion, a privé la santé mondiale de ressources stables et prévisibles. Ces taxes, créées pour financer la solidarité internationale, ne représentent qu'une part minime des recettes de l'État, mais leur impact sur les vies humaines est considérable. Aussi, il lui demande quelle contribution la France compte annoncer lors de la huitième reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour la période 2026-2028 le 21 novembre 2025, afin de respecter son rôle historique et ses engagements internationaux ; et si le Gouvernement envisage de réaffecter les recettes des taxes solidaires à leur objectif initial, à savoir le financement de la solidarité internationale.

Données clés

- Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)
- Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 10742
- Rubrique : Maladies
- Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)
- Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [4 novembre 2025](#), page 8878